



Mesdames et Messieurs  
les Membres  
- du Conseil Municipal  
- Elargis de la Commission Bâtiments  
25230 SELONCOURT

Présents

M. GANZER M.  
BERCOT M.  
ROBERT M.  
SAVORGNANO  
M. CASSARD M.  
TREMBLIN Mme  
SARRON Mme  
MAUFFREY

M. PHEULPIN - DST

Seloncourt, le 17 février 2012

1/ Débat d'orientations Budgétaires

La politique d'entretien des bâtiments communaux se poursuivra en 2012 et des investissements à hauteur de 531 440 € seront programmés.

Excusés

Mme THARIN  
M. FORESTI  
M. GAZZOLA  
M. MANCHEC

Travaux scolaires 23 700 €

Autres bâtiments 45 240 €

Opérations :

. Aménagement d'une salle dédiée à la gymnastique 296 000 €

. Création d'un pôle tennis (fin d'opération) 70 000 €

Travaux en régie 96 500 €

Des précisions sont apportées sur ces différentes lignes budgétaires.

Une question est posée sur le devenir du bâtiment de l'ancienne école du Haut des Roches. Il est précisé qu'il a été proposé aux associations occupant ce bâtiment d'être délocalisées et elles ont accepté. Ceci pourrait être effectif pour cet été. Parallèlement, une demande d'estimation de ce bâtiment qui possède à l'étage un logement occupé a été transmise aux domaines. L'intention est de vendre ce bâtiment.

Une question est posée sur le devenir des terrains et du chalet du tennis une fois le transfert sur le nouveau pôle effectué.

> Le projet actuel d'implantation d'habitations pour personnes âgées utilisera toute la surface disponible. Le chalet, malgré certains regrets, sera démonté. Vendu ?

## **2/ Vidéo-protection à la Panse - Demande de subvention à l'Etat**

Suite à de multiples actes de vandalisme, l'installation d'un système de vidéosurveillance sur le site du parc urbain de la Panse est programmée pour l'année 2012. Deux caméras seront positionnées aux abords des bâtiments (corps de ferme et toilettes) et deux caméras vers l'aire multi-jeux.

Coût global **14 816 € HT** soit **17 719.94 € TTC**.

Subvention escomptée de l'État au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance au taux de 50% HT = 7 408 €

Solde fonds libres = 10 311.94 € TTC

**Avis favorable de la commission.**

## **3/ Avenants tennis**

Voir tableau joint concernant les avenants réalisés, en cours et à venir, sur l'opération Pôle Tennis.

## **4/ Présentation de l'avant-projet définitif d'une salle dédiée à la gymnastique**

Rappel : cet aménagement sera réalisé dans l'actuel court couvert de tennis salle Bouilloche.

Voir les documents joints (coupes, façades, aménagements intérieurs, A.P.D.).

Les remarques faites sur l'APD sont en cours d'intégration par la maîtrise d'oeuvre. Présentation des documents validés au prochain Conseil Municipal.

Le permis de construire sera déposé prochainement. La mise en concurrence des entreprises pour le marché de travaux, qui sera alloti, se fera courant mars.

## **5/ Informations**

5.1. Visite du chantier tennis par le Conseil Municipal et les Membres élargis des Commissions Bâtiments et Vie associative samedi 17 mars 2012 à 9h30 sur place.

5.2. Bilan financier des opérations suivantes : voir document joint.

- > Restauration de l'Église Saint-Laurent.
- > Structure multi-accueil de la petite enfance.
- Restauration scolaire Mognetti.

5.3. Le bureau municipal a proposé d'interrompre l'éclairage extérieur de trois bâtiments à partir de 23 heures. Sont concernés : l'Église Saint-Laurent, la Vieille Église et le Temple. Ceci permettra, notamment, de sensibiliser les habitants aux économies d'énergie et à la lutte contre la pollution lumineuse qui perturbe la faune.

Les services techniques installeront des horloges à réserve de marche dès que possible.

**Avis favorable de la commission.**

\_\_\_\_\_

| |

\_\_\_\_\_